



FICHE PROJET DE THESE – ANNEE 2010-2011

Fiche à adresser, par voie électronique, au centre de recherche du ressort, avant le 8 février 2010, pour validation

Mention du Doctorat <i>Voir liste des mentions et sections CNU à l'article 1^{er} de règlement intérieur de l'ED</i>	ENERGETIQUE, GENIE DES PROCEDES Section 62
Entités de rattachement - Centre de recherche - Projet structurant	UMR SPE Projet Modélisation et expérimentation des feux de forêt
Domaine scientifique principal	Combustion
Domaines scientifiques secondaires	Informatique
Titre de la thèse	Classification des incendies de forêt en fonction de leur puissance
Connaissances et compétences requises chez l'étudiant	Combustion, modélisation informatique
Direction de la thèse Nom, prénom, tél et E-mail du - directeur - co-directeur éventuel	Santoni Paul-Antoine, 04 95 45 01 61 santoni@univ-corse.fr
Collaborations extérieures éventuelles (convention de codirection, - de cotutelle)	ONF, CG 2A, Université de Sassari
Type de financement visé	Contrat doctoral Contrat d'Entreprise (ADEC) CIFRE Autre (préciser) Aucun
Présentation succincte et explicite du projet de thèse <i>Finalité, méthodologie et problématique, intérêt scientifique, caractère innovant</i>	L'objectif est double : définir une échelle pour classer la dangerosité des incendies de forêt et relier cette échelle à la difficulté d'extinction du feu. La classification sera basée sur la puissance du feu. La méthodologie intégrera les caractéristiques physiques de la végétation dans un environnement informatique.
Argumentaire succinct présentant les enjeux de la thèse <i>Adéquation avec la politique scientifique de l'UCPP - Intérêt de la recherche dans le cadre du développement régional</i>	La mise en place des politiques publiques relatives aux risques naturels nécessite de mieux caractériser les événements et leurs impacts sur l'environnement et sur les biens. Nous appliquerons le savoir faire théorique acquis ces dernières années à cette problématique. Cette étude sera menée dans le cadre du projet feu.
Date de dépôt	15 MARS 2010